
Construction d'une unité de méthanisation

Maître d'ouvrage : Fontaine AGRIGAZ
ZAC de l'Auberdrière - 72 610 Rouessé-Fontaine

PC4 – Notice Descriptive du projet

Etat existant

Situation et accès:

Le projet se situe au Sud de la commune de Rouessé-Fontaine (72610) dans la ZAC de l'Auberdrière, qui a été aménagée au niveau de la sortie de l'autoroute A28. Le terrain du projet est composé des parcelles cadastrales référencées sous les sections ZX 33, ZX 34, ZX 35, ZX 36 et ZX 49. La superficie du terrain est de 23 640 m².

L'accès principal sur la D310 se fera par la voie de desserte de la ZAC au sud du Terrain

L'environnement paysager :

Le terrain où prendra place le projet libre de toute construction. Il est bordé de haies bocagères sur ses limites Nord et Ouest, le long de la sortie de l'autoroute. Sur la limite Sud la parcelle est longée par La voie de desserte de la ZAC qui est plantée d'arbres de part et d'autres. La ZAC est entourée par des terrains agricoles cultivés, à l'exception d'un logement individuel au sud.

Le terrain présente un léger dénivelé d'Est en Ouest d'une altimétrie de 101.88 NGF à 99.02 NGF sur une distance de 252m.

ETAT PROJETE :

Programme projet :

Le projet consiste en la construction d'une unité de méthanisation visant à produire une énergie renouvelable, le biogaz. L'unité de méthanisation occupe 2 sites sur la ZAC de l'Auberdrière. Le process est composé sur ce site de :

- 1 bâtiment "process",
- 1 bâtiment bureaux et ateliers,
- 1 bâtiment de stockage
- 2 cuves béton " digesteur" et "digestat"
- 2 cuves béton de stockage
- 3 silos de stockage avec une couverture amovible en bâche
- divers équipements techniques liés à l'installation.

Sur le site en vis à vis prennent place

- 2 plateformes de stockage "digestat"
- divers équipements techniques liés à l'installation.

Le projet ne recevra pas de public. Le nombre d'employés sera de 3 personnes à temps plein pour l'ensemble du site.

Destination de la production :

La production principale est de l'énergie renouvelable sous forme de biométhane.
Le biométhane sera livré au réseau de distribution de gaz naturel et vendu à un fournisseur de gaz naturel.

L'insertion du l'implantation projet :

Les bâtiments et volumes de stockages seront placés sur la partie du terrain qui borde l'accès à l'autoroute ce qui va minimiser leur impact visuel depuis la route départementale.
De manière générale l'implantation des plateformes, des bâtiments et des équipements se fera au plus près du terrain naturel, afin de minimiser les mouvements de déblais et remblais. La parcelle sera bordée d'un talus de rétention en limite de propriété. Un bassin de récupération d'eau pluviale sera aménagé à l'extrémité sud du terrain.
Les bâtiments (process, bureaux et stockages) sont implantés à une cote de +99.00 NGF, en suivant le terrain naturel, les silos de stockage sont à une côte de +100.50 NGF.

Volumétrie générale :

Les bâtiments sont de forme simples parallélépipédiques et sont travaillés sur un axe Nord-Ouest / Sud-Est. Le bâtiment de stockage culmine à 12m de haut il compose un ensemble avec les cuves digesteur et digestat. Les bâtiments bureaux atelier et process; un volume allongé sur un niveau.
Les silos de stockage, à l'extrémité Est de la parcelle sont constitués de dalles entourées de voile béton de 3 m de haut et couvert de bâches amovibles ;

Aspect extérieur :

Le choix des matériaux de façades est guidé par une volonté de sobriété. Les couleurs neutres des revêtements servent de toiles de fonds rideau végétal qui entoure le site.

Toitures :

Les bâtiments sont couverts par des toits à double pente en bac acier de couleur Gris ardoise. Les pentes sont faibles pour limiter la volumétrie des constructions. La toiture du Bâtiment de stockage est percée d'éclairages zénithaux pour apporter la lumière naturelle dans ce volume.
Les cuves sont couvertes de Bâches de couleur grise à l'exception du " digesteur" dont le toit se compose d'une étanchéité protégée par un gravillon.

Façades :

Les façades des bâtiments sont composées d'un soubassement minéral (enduit ou béton) sur le premier niveau surmonté d'un bardage gris clair pour le Bâtiments de stockages. Dans une recherche d'unité les mêmes matériaux sont utilisés pour les cuves.
Les Menuiseries extérieures du bâtiment bureaux seront en aluminium gris anthracite équipées de volets roulants. Les portes et portes sectionnelles sont de couleurs gris clair identique au bardage.

L'aménagement du terrain, traitement des limites :

Plantations :

Un rideau végétal est existant en périphérie du terrain. Il est composé de haies vives doublées d'un alignement d'arbres le long de l'échangeur autoroutier, sur les limites Nord et Ouest du Terrain. Les côtés Est et Sud sont bordés d'alignements d'arbres mis en place dans le cadre de l'aménagement de la ZAC. Dans le cadre du projet des haies bocagères et des arbres seront plantées sur ces limites pour compléter l'écran végétal. Les essences seront locales : chêne, Frêne, Aulne, Merisier pour les arbres ; Troène, Laurier

du Portugal, Houx, Aubépine monogyne pour les arbustes hauts ; Fragon, Genet d'Espagne, Viorme Tinus, Cornouiller Sanguin pour les arbustes bas

Clôture :

Une clôture grillagée, de 2m de hauteur, en métal laqué vert sera mise en place sur l'ensemble des limites du terrain. Elle sera bordée par les haies vives existantes ou plantées.

Les Accès et les stationnements :

L'accès au projet sera créé sur la voie de desserte interne à la ZAC donnant sur la route départementale 310 il sera large et ouvert pour une bonne visibilité.

5 places de stationnement dont 1 PMR seront créées en face du bâtiment de bureaux. Ce nombre répond aux besoins futurs de l'entreprise correspondant à l'effectif réel de 3 salariés à temps plein sur le site.

Les Réseaux :

Les bâtiments et les équipements seront raccordés aux différents réseaux publics (EU, EP, AEP, Elec, Tel et Gaz) existants sur la voie publique. Les coffrets seront situés à proximité du portail d'entrée au site le long de la voie d'accès des véhicules.

Le site est également raccordé au réseau de distribution de gaz naturel pour la livraison du biométhane sur le poste d'injection situé le long de la voie d'accès des véhicules.

Les eaux de pluies de voiries seront traitées (hydrocarbures, débourbeur, déshuileur), les eaux de pluies de toitures seront récupérées dans un bassin de rétention.

Les eaux sales issues des plateformes de stockage et de la voirie devant le bâtiment process seront récupérées pour un usage interne au « process » (réinjection dans le digesteur).

Une poche réserve incendie sera mise en place à l'entrée du site à proximité de la voirie principale et du bâtiment.